

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association BMH&Co,
qui s'est tenue à Saint-Germain de Modéon (Côte d'Or), le 11 mai 2024

À 17 heures 30, le Président Bernard Debucquoi ouvre l'Assemblée Générale par ces mots : *« Je suis très heureux de vous accueillir à l'occasion de cette onzième assemblée générale annuelle de l'association BMH&Co. ».*

Il rappelle les modalités de fonctionnement de celle-ci :

« Afin de participer à cette assemblée générale ordinaire, il faut être à jour de cotisation pour 2024.

Comme il vous a été indiqué lors de votre arrivée sur le terrain, il suffit de s'acquitter du paiement de la cotisation annuelle fixée à 25 euros et de respecter les engagements auxquels on souscrit quand on a signé le règlement intérieur du présent rassemblement.

Cette cotisation donne un droit de regard sur l'organisation et le fonctionnement de l'association, mais aussi permet de participer pleinement au rassemblement annuel sous la protection juridique de l'association.

Pour en revenir à la présente assemblée générale, il convient de préciser pour les nouveaux adhérents que chaque cotisant dispose d'une voix lors des votes, et que les absents peuvent se faire représenter, et donc voter en donnant pouvoir à un membre de l'association présent lors de l'assemblée générale. ».

Les feuilles d'émargement que vous avez paraphées font apparaître 63 membres, présents ou représentés.

S'en suit un vote pour ou contre la présence des spectateurs à cette AG :

« Je rappelle enfin que l'assemblée générale de notre association n'est ouverte qu'à ses seuls membres ou représentants.

En conséquence, je demande, comme chaque année, à l'assemblée de se prononcer sur la présence, acceptée ou non, de personnes qui n'en sont pas membres, au seul titre de spectateurs, sans possibilité d'intervenir dans les débats.

Je mets aux voix : Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 63

- Les spectateurs sont les bienvenus. ».

Quatre points sont à l'ordre du jour cette AG :

- 1- Le rapport moral du président et sa mise aux voix.
- 2- Le rapport financier du trésorier et sa mise aux voix.
- 3- La désignation des administrateurs dont les postes sont à renouveler.
- 4- Les questions diverses.

Le rapport moral est lu par le Président :

« Je vais maintenant vous lire le rapport moral tel qu'il vous a été remis lors de l'émergence, comme c'est la coutume, et je vous demanderai ensuite de l'approuver ou non.

Nous fêtons cette année les dix-sept ans d'existence du forum, et les onze ans de sa petite sœur, notre association BMH&Co.

Comme c'est l'occasion chaque année, je veux ici une fois encore remercier très chaleureusement les administrateurs du site sans qui rien ne serait possible. Sans eux, je le dis une fois de plus, nous ne serions pas là aujourd'hui.

Mes remerciements vont également aux modérateurs qui, chaque jour, tant sur les nombreux sujets qui alimentent les topics que sur le mini chat, font preuve d'une vigilance accrue pour la meilleure tenue possible de notre forum.

*Est-ce que les chiffres vous parlent ? On comptait le 8 mai sur le forum **202 435** messages, **14 631** sujets et pas moins de **3 152** membres. Heureusement que tout le monde ne vient pas au rassemblement, sinon quelle prise de tête !*

Il y a donc le forum, mais il y a aussi l'association BMH&Co dont le but premier est de favoriser le développement et la promotion des activités liées aux véhicules tout-terrain affectés aux voyages, et de mettre ses membres en relation.

Et cette année, ça fait onze ans qu'elle existe. Alors, je veux une nouvelle fois remercier l'équipe des administrateurs et les membres du comité de pilotage qui se sont dépensés sans compter pour organiser comme il se doit ce nouveau rendez-vous. Administrateur d'association, c'est un engagement. Et bénévole de surcroît pour ce qui nous concerne. C'est donc une implication sans faille tout au long de l'année, ... et quand même un petit peu de travail.

Depuis onze ans, l'équipe n'a que peu changé. Certains administrateurs m'ont fait part de leur décision d'arrêter, et nous voici au pied du mur.

Par ailleurs, comme je l'ai fait remarquer à maintes reprises, nous ne sommes absolument pas un exemple de parité. Six administrateurs, et toujours pas d'administratrice mais nous allons y remédier tout de suite !

Comme dans toute association, notre premier souci est de trouver l'équilibre financier afin de donner à notre rassemblement ses meilleures chances de réussite. Son organisation est relativement lourde et nous occupe tout au long de l'année. C'est pour cela que longtemps en amont, nous prenons contact avec les responsables des terrains qui nous ouvrent leurs portes.

Et c'est de plus en plus compliqué de trouver des terrains d'accueil, à l'heure de la transition climatique. On a beau être gentils, chaleureux et sympathiques, il faut être bien conscients que nous passons le plus souvent avant tout pour des pollueurs et des profanateurs de la nature avec nos camions 4X4.

C'est pourquoi notre rassemblement est parfois vu d'un mauvais œil et beaucoup de nos détracteurs nous attendent au tournant, à l'affût de notre moindre écart de conduite.

Forts des expériences du passé, nous avons en conséquence mis en place, à l'occasion de notre rassemblement, un règlement intérieur qui nous engage, tant à nos yeux qu'à ceux des gens de l'extérieur.

Ainsi, lorsque nous expliquons qu'à part consommer du gas-oil, nous savons également vivre en mode économe et responsable, que nous gérons nos déchets dans le respect des normes environnementales, en produisant nous-mêmes notre électricité et en surveillant parcimonieusement notre consommation d'eau, nous recevons parfois des échos positifs de la part de gens pourtant braqués a priori devant notre façon de vivre en camion.

C'est à travers le dialogue, dans la courtoisie la plus élémentaire avec nos contradicteurs, que nous pourrons continuer à vivre notre passion.

Soufflons donc fièrement nos onze bougies et ne rougissons pas de nos choix de vie.

Si vous le voulez bien, je vais maintenant soumettre ce rapport moral à votre approbation ou non.

Je mets aux voix : Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 63

La résolution est adoptée. ».

Le rapport financier est présenté par Franck Pothin, Trésorier de l'association :

« L'arrêté comptable au 31 décembre 2023 laisse apparaître un solde positif de 363 € + 5646 € d'épargne.

Il était de 2469 € au 31 décembre 2022 + 7071 € d'épargne.

Comme pour chaque exercice, il faut toutefois moduler ce chiffre qui ne correspond qu'à un arrêté comptable à la fin d'une année calendaire.

Il ne tient en effet pas compte des rentrées d'argent qui ont eu lieu depuis cette date, et notamment le paiement par bon nombre de personnes présentes aujourd'hui qui n'ont réglé qu'en arrivant sur le terrain plus les frais engagés depuis le 31 décembre. »

Le Président reprend la parole : « Je sou mets à présent ces comptes à votre approbation.

Je mets aux voix : Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 63

- Les comptes sont approuvés. ».

Troisième point de l'ordre du jour, l'élection aux postes d'administrateurs :

« J'en viens maintenant aux postes d'administrateurs à pourvoir.

L'épisode Covid et l'annulation de deux éditions de notre manifestation a mis à mal le fonctionnement de nos institutions.

Pour rappel, les postes d'administrateurs à renouveler n'ont alors pas été soumis durant deux ans à l'approbation des sociétaires.

Il y a trois ans, lors d'une assemblée générale extraordinaire, les sociétaires avaient confirmés exceptionnellement dans leurs fonctions pour un nouveau mandat les six administrateurs précédemment en place, à savoir Alain Bécarie, Ronan Richard, Sébastien Gourgeau, Michel Viollat, Franck Pothin et moi-même Bernard Debucquoi. Depuis, le bureau est composé de Franck comme trésorier, Michel comme secrétaire et moi-même comme président.

Ce n'est que depuis deux ans que nous avons repris le cours normal des renouvellements des administrateurs, conformément aux statuts par ailleurs disponibles sur le forum.

En cette année 2024, il faut donc renouveler les postes d'administrateurs occupés par moi-même **Bernard Debucquoi** et **Michel Viollat**.

Pour information, en 2025, ce sera au tour des postes occupés par **Franck Pothin** et **Ronan Richard**, et en 2026 ceux occupés par **Alain Bécarie** et **Sébastien Gourgeau**.

Pour l'heure, si je suis candidat à ma propre succession, ce n'est pas le cas de Michel. »

Explications de ce choix par le Président :

« Membre fondateur de l'association dont il a, à l'époque, rédigé les statuts, il souhaitait passer la main avant d'atteindre 70 ans. Cela faisait deux ans qu'il l'évoquait, et il dépassé aujourd'hui la limite qu'il s'était donnée.

Bien entendu, il ne nous laisse pas tomber comme ça et nous restons en étroite relation.

Je crois que cela s'appelle l'amitié.

Il m'a également fait savoir que les membres du forum, désireux au fil de leurs voyages, de faire une étape dans les Cévennes, étaient les bienvenus.

Et ils sont déjà nombreux celles et ceux qui sont passés par Boscavès. »

Le Président annonce les candidatures :

« La fonction de secrétaire d'association est un poste-clé et ne s'improvise pas comme ça, du jour au lendemain.

Donc, il nous a fallu anticiper cette succession en coulisses, en concertation avec celui pressenti pour remplacer Michel.

En conséquence, j'ai la grande joie de proposer la candidature de **Denis Chassac**, autre vétéran du forum car un des tous premiers inscrits en janvier 2007. »

Cela dit, le fait du prince n'existe pas chez nous. C'est marqué à la fois dans nos gènes et dans nos statuts.

C'est l'assemblée générale seule qui désigne ses administrateurs.

C'est pourquoi toute autre candidature sera bien évidemment retenue et soumise aux voix. »

Sont déclarés candidats : Bernard Debucquoi et Denis Chassac qui sont élus à l'unanimité (63 pour, 0 contre, 0 abstentions).

Trois personnes se proposent pour aider le conseil d'administration : **Léa Varoqui**, **Sylvie Pothin** et **Laurent Dubois**. Il conviendra d'organiser une assemblée générale extra-ordinaire pour augmenter le nombre d'administrateurs, limité actuellement à 6 dans les statuts de l'association.

Le quatrième point « Questions diverses » fait apparaître une proposition pour les prochaines éditions pour renforcer la convivialité : « *Chacun apporte un fromage ou un vin de sa région afin de le déguster en commun* ».

Le Président clos cette Assemblée Générale :

« Je pense que nous avons fait le tour des questions et des suggestions de chacun. Le compte-rendu de cette assemblée générale sera mis en ligne sur le site. L'assemblée générale est close. Je vous remercie de vos contributions. ».